

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0002974

Optique 66421 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 612

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KARIKAR Brahim

Date de naissance :

01/01/1947

Adresse :

Lot Mayana N°80 Sidi Maârouf Casablanca

Tél. : 064 627 0007

Total des frais engagés :

104,00 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

26 JAN 2021

Nom et prénom du malade :

KARIKAR BRAHIM Age : 73ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hypertension artérielle avec atteinte rénale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 01/02/2021

Signature de l'adhérent(e) :

21/02/2021

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 JAN 2021	CH+ELA		300,00	Docteur HANAK Cabinet de Cardiologie et d'Angéiologie 10 rue de l'Aspirine 75013 Paris 01 53 05 56 413

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie JAMAL DR. En Pharmacie Alteuy HYZAN Lots. Lubna Mag. B1 Sidi Mokhtar 05 22 58 05 32 - Fax: 05 22 51 12 00	26 / 7 / 21	26740

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr BOUGTEB Hanane

*Spécialiste en Pathologie
Cardio-Vasculaire*

Diplômée de la Faculté
de Médecine Hassan II de Casablanca
DIU d'Echocardiographie
et d'épreuve d'effort
Université de Bordeaux Segalen 2

الدكتورة بولتب حنان
أخصائية في أمراض القلب
والشرايين



خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

حاصلة على دبلوم الفحص بالصدري

وفحص الجهد وإعادة التأهيل

القلب والأوعية بجامعة بوردو سينكلان 2

Casablanca le

26 janvier 2021

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P. 1
Ain sebaâ Casablanca
Aprovel 300 mg cp b 28
P.P.V : 218,00 DH
6 118001 080908

Mr. KARKAR BRAHIM

RÉGIME PEU SALÉ

218,00 APROVEL 300MG

1 comprimé le matin

4940 CALCINIB 5MG BT 28CP

1 comprimé par jour vers 17heures



3 mois

Pharmacie Jamea Al Adala
Dr. Es. Hanane Bouggeb
Latajoune Mag. 61 501 Ksar
Tel: 05 22 50 09 32 - Fax: 05 22 50 09 32

Docteur Hanane BOUGTEB

115 Cabinet Cardiovasculaire
et d'Endocrinologie
115, Avenue Al Moudawine, Quartier des Hôpitaux N° 2
Tél.: 05 22 22 53 27 - GSM : 07 07 78 78 00 - E-mail : cabinet.dr.hananebougteb@gmail.com
Patente 36300382 - IF 15261205 - ICE 000149143000094

115، إقامة أنوال أوفيس الطابق 1 الرقم 2 شارع أنوال هي المستشفيات الدار البيضاء

115, Anoual Office 1^{er} Etage Appt. N°2 Bd Anoual Quartier des Hôpitaux - Casablanca

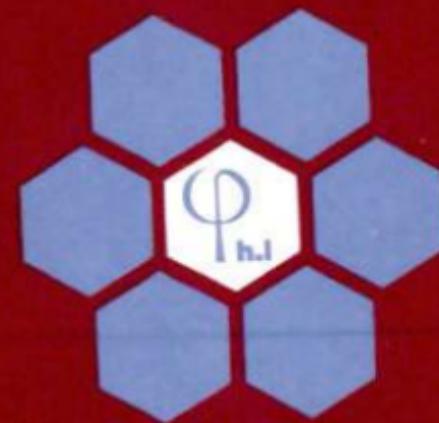
Tél. : 05 22 22 53 27 - GSM : 07 07 78 78 00 - E-mail : cabinet.dr.hananebougteb@gmail.com

Patente 36300382 - IF 15261205 - ICE 000149143000094

CALCINIB® 5mg

Bésylate d'Amlodipine

28 Comprimés



LOT : 082
PER : SEP 2023
PPV : 49 DH 40

h.i

PHARMACEUTICAL INSTITUTE

Dr BOUGTEB Hanane

Spécialiste en Pathologie
Cardio-Vasculaire

Diplômée de la Faculté
de Médecine Hassan II de Casablanca
DIU d'Échocardiographie
et d'épreuve d'effort
Université de Bordeaux Segalen 2

الدكتورة بولطب حنان
أخصائية في أمراض القلب
والشرايين

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
حاصلة على دبلوم الفحص بالصدري
و فحص الجهد و إعادة التأهيل
القلب و الأوعية بجامعة بوردو سينكلان 2



Casablanca le

26 janvier 2021

MR. KARKAR BRAHIM

Echographie abdominopelvienne

Patient de 73ans suivi pour HTA avec atteinte rénale à type de microalbuminurie positive
VB siège de micro lithiases (à recontroler svp)
Gastrite à HP avec Reflux

analyse rénale + vesico prostatique



Docteur Hanane BOUGTEB
Cabinet de Cardiologie
et d'Explorations Cardio-Vasculaires
115, Avenue Anoual Quartier des Hôpitaux
INPE : 05 22 22 53 27 - GSM : 07 07 78 78 00 - E-mail : cabinet.dr.hananebougteb@gmail.com

إقامة أنوال أوفيس الطابق 1 الرقم 115
شارع أنوال 2 شانع أنوال هي المستشفيات الدار البيضاء

115, Anoual Office 1^{er} Etage Appt. N°2 Bd Anoual Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél. : 05 22 22 53 27 - GSM : 07 07 78 78 00 - E-mail : cabinet.dr.hananebougteb@gmail.com
Patente 36300382 - IF 15261205 - ICE 000149143000094

**Dr Chakib BENNANI-SMIRÉS | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU**

M U P R A S

Nº Admission : 21001164 Nº Facture : 21001146 Date facturati: 29/01/2021

Nom et prénom du patient : Mr KARKAR BRAHIM

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
ECHO ABDOMINALE ET PROSTATIQUE	1.00	480.00	480.00
		Sous-Total	480.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre cent quatre-vingt dirhams **Total** : **480.00DH**

Adhérent : KARKAR BRAHIM Part organisme : 0.00 DH
Mle : 0000612 Part patient : 480.00 DH
PC N° :



Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 29 Janvier 2021

DR. H. BOUGTEB

MR. KARKAR BRAHIM

COMPTE RENDU

ECHOGRAPHIE ABDOMINO-PELVienne

Au niveau abdominal

- Le foie est de taille normale, d'échostructure homogène de contours réguliers sans lésion focale individualisable.
- Les voies biliaires intra-hépatiques et la voie biliaire principale ne sont pas dilatées.
- Le tronc porte et les veines sus-hépatiques sont de calibre normal.
- La vésicule biliaire siège de multiples microlithiases qui sont agglutinées chaque microlithiasse mesure environ dans les 5 à 6mm.
- Le pancréas est d'aspect échographique normal.
- A noter cependant un petit kyste simple du rein gauche infracentimétrique. Les reins sont de taille normale, bien différenciés sans lésion parenchymateuse visible ni dilatation pyélocalicielle.
- La rate est homogène de taille normale.
- Absence d'adénopathie profonde nettement individualisable.
- Absence d'épanchement péritonéal.

Au niveau pelvien :

- Vessie ne montrant pas d'anomalie endoluminale ou pariétale.
- Le volume prostatique est évalué à 50g. Les contours de la prostate sont réguliers.
- Il n'y a pas de résidu post mictionnel significatif. (56cc)

Conclusion :

- Vésicule biliaire multilithiasique, sa paroi n'est pas épaisse.
- Kyste infracentimétrique du rein gauche.
- Absence de résidu post mictionnel avec un volume prostatique d'environ 50cc.

